



Connexion

ACCUEIL

LES SAPEURS-  
POMPIERSLES POMPIERS  
ET VOUSDEVENIR  
POMPIERMOYENS ET  
TECHNIQUES

CARRIÈRES

OPÉRATIONNEL

TEXTES DE  
RÉFÉRENCELE RÉSEAU  
ASSOCIATIF

MÉDIATHÈQUE

• ACCUEIL • DEVENIR POMPIER • SP PROFESSIONNEL • CONCOURS DE SAPEUR 1ÈRE CLASSE

DEVENIR  
POMPIER

SP Volontaire ▶

SP Professionnel ▼

▼ Concours de sapeur  
1ère classeConcours SPPNO  
2013▶ Conditions d'aptitude  
médicale▶ Epreuves physiques  
et sportives

▶ Possibilité de report

Jeune SP ▶

Service de santé et de  
secours médical ▶Experts et service  
civique ▶Métiers de la sûreté et  
de la sécurité ▶

## Le Concours SPPNO 2013



En 2013, un concours de sapeur-pompier professionnel non-officier est organisé dans chacune des 7 zones de défense et de sécurité.

Les épreuves de pré-admissibilité se dérouleront le **22 mai 2013** pour tous les départements.

En savoir plus



## Accès aux concours de sapeur 1ère classe

## Les conditions d'accès

## Conditions d'accès à la fonction publique :

- Etre âgé de **18 ans au moins** au 1er janvier de l'année du concours
- Posséder la **nationalité française** au 1er janvier de l'année d'ouverture du concours. Les concours sont ouverts aux ressortissants des états membres de l'Union européenne ainsi qu'à ceux des Etats partie à l'accord sur l'espace économique dans le respect des conditions mentionnées
- Jouir de ses droits civiques
- Les mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire doivent être compatibles avec les fonctions de sapeur-pompier
- Avoir effectué la journée défense et citoyenneté

## Conditions d'aptitude physique et médicale :

- Avoir au minimum un SIGYCOP du profil correspondant à son âge
- Une taille supérieure ou égale à 1,60m (tolérance de toise : 3 cm)
- Remplir les conditions d'aptitude spécifiques.

## Le concours est ouvert :

- Pour au plus 50% des candidats : **à la personne titulaire d'un diplôme niveau V (BEP, CAP ou équivalent)**
- Pour au moins 50% des candidats : **au sapeur-pompier volontaire depuis trois ans minimum** ou en qualité de jeune sapeur-pompier, de volontaire du service civique assurant des missions de sécurité civile, de sapeur-pompier auxiliaire ou de militaire de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, du Bataillon des marins-pompiers de Marseille ou des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile et disposant de la formation initiale de sapeur-pompier volontaire de 2e classe ou une formation équivalente.



## Agenda

mars 2013

25	26	27	28	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Cross national SP  
Sports

23 mars 2013

Voir tous les évènements du jour

📅
Évènement

Aucun évènement à venir

voir tous les évènements ►

Les épreuves de pré-admissibilité sont différentes en fonction des candidats.

## Épreuves de pré-admissibilité

### Épreuves de pré-admissibilité pour les candidats titulaires d'un diplôme de niveau V :

- **Dictée** : pour cette épreuve, le texte de la dictée doit correspondre à l'enseignement délivré pour l'accès au diplôme de niveau V.
- **Mathématiques** : cette épreuve comprend deux problèmes de mathématiques portant sur le programme suivant :
  - les quatre opérations : nombres entiers, nombres décimaux, fractions, mesures de longueur, surfaces, capacités, poids, densité, règles de trois, partages proportionnels ;
  - les lignes droites, perpendiculaires, autres polygones, cercles, secteurs, segments, arc ;
  - volumes courants : parallélépipède, prisme, cylindre, cône, sphère ;
  - nombres complexes : le temps, les unités de temps, conversions, vitesse moyenne.

Ces problèmes pourront prendre l'aspect d'exercices numériques ou de géométrie (calcul d'aires, de volume, mesures de quantité, de temps, de longueur...).

Les exercices donnés pourront comporter une ou des questions faisant appel au « bon sens » et au raisonnement du candidat, là où les réponses attendues pouvant impliquer une solution non chiffrée notée sur 2 points et une explication (sur 2 points) ne devant pas excéder cinq lignes manuscrites.

### Épreuves de pré-admissibilité pour les candidats sapeurs-pompiers volontaire depuis au moins trois ans et justifiant d'une formation complète :

- **Dictée** : le texte de la dictée doit correspondre à l'enseignement délivré pour l'accès au diplôme de niveau V.
- **Questions à réponses ouvertes et courtes (QROC)** portant sur les unités de valeur relatives à la formation des sapeurs volontaires de 2e classe dans les trois domaines d'intervention de lutte contre l'incendie, de secours à personnes et de protection des biens et de l'environnement :

Les questions de cette épreuve porteront sur le programme suivant :

- Protection des personnes et des biens, interventions diverses :
  - Généralités sur les opérations diverses
  - Opérations d'épuisement
  - Diverses espèces d'animaux, leur comportement et le danger qu'ils présentent
  - Risques animaliers : matériels et techniques adaptées
  - Dégagement de personne d'une cabine d'ascenseur
  - Fuite de gaz
  - Autres interventions
- Lutte contre les incendies :
  - Généralités sur la lutte contre les incendies
  - Généralités sur le matériel et les engins de lutte contre les incendies
  - Reconnaissance
  - Sauvetage
  - Besoins en eau et établissements de tuyaux
  - Techniques d'attaques et d'extinctions des feux
  - Protection des biens, déblais et surveillance
- Techniques opérationnelles :
  - Equipement vestimentaire de protection individuelle
  - Appareil respiratoire isolant
  - Lot de sauvetage et de protection contre les chutes
  - Échelles, pompes et amorceurs
  - Éléments de construction, topographie et prévision
  - Transmissions
  - Techniques, manoeuvres et matériels communs à divers types d'opérations
  - Règles de sécurité
- Secours à personnes :
  - Secours à personne en France
  - Le matériel de secours à personne
  - La sécurité en opération de secours à personne
  - Hygiène et asepsie
  - Les détresses vitales
  - Les bilans
  - Les malaises et la maladie
  - Les accidents de la peau
  - Les traumatismes des os et des articulations
  - Les relevages
  - Les brancardages et le transport
  - Les atteintes liées aux circonstances
  - Les affections spécifiques
  - Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
  - Les situations avec de multiples victimes
  - Les secours sur accident de la route
- Culture administrative :
  - Institutions politiques et administratives de la France.
  - Services d'incendie et de secours.
  - Droit de la fonction publique.

## Épreuves physiques et sportives

La description et les barèmes des épreuves physiques et sportives constituant l'épreuve d'admissibilité pour le recrutement des sapeurs de 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels sont identiques pour tous les candidats.

#### Déroulement des épreuves

Les candidats participent aux six épreuves dans l'ordre suivant :

1. une épreuve de natation (50 mètres en nage libre)
2. une épreuve d'endurance cardio-respiratoire (Luc Léger)
3. une épreuve de souplesse
4. une épreuve d'endurance musculaire de la ceinture dorso-abdominale (gainage)
5. une épreuve d'endurance musculaire des membres supérieurs
6. une épreuve d'endurance des membres inférieurs (Killy)

Les candidats n'ont droit qu'à un seul essai par épreuve.

Retrouvez la description détaillée de la nature, du déroulement et des barèmes des épreuves physiques et sportives des concours de sapeur-pompier professionnel dans la rubrique "Épreuves physiques et sportives".

[Imprimer](#) [Envoyer à un ami](#)

- [ACCUEIL](#)
- [LES SAPEURS-POMPIERS](#)
- [LES POMPIERS ET VOUS](#)
- [DEVENIR POMPIER](#)
- [MOYENS ET TECHNIQUES](#)
- [CARRIÈRES](#)
- [OPÉRATIONNEL](#)
- [TEXTES DE RÉFÉRENCE](#)
- [LE RÉSEAU ASSOCIATIF](#)
- [MÉDIATHÈQUE](#)
- [LES RENDEZ-VOUS](#)



FÉDÉRATION



MUTUELLE



ŒUVRE



MAGAZINE



NEWSLETTER



FORUM



AGENDA



BOUTIQUE

- [MENTIONS LÉGALES](#)
- [CGV](#)
- [NOUS CONTACTER](#)
- [PRESSE](#)

[Pompiers.fr](#)